

Reçu en Préfecture le : 8 février 2023
Publié en ligne le : 8 février 2023

ARRETE PORTANT NOMINATION

Direction des ressources humaines

Bureau du personnel
Hôtel du Département
27, boulevard de Strasbourg
CS 30528 - 61017 ALENÇON Cedex
☎ 02 33 81 60 00
✉ 02 33 81 60 73
@ drh.personnel@orne.fr

Laëtitia PERROT Poste 61364

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'organigramme des services du Conseil départemental,

Considérant la mise en place de la Maison Départementale de l'Autonomie,

Sur la proposition de M. le Directeur général des services du Département de l'Orne,

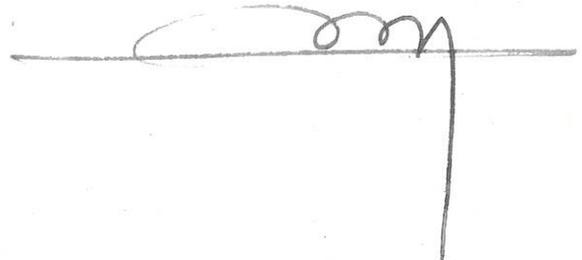
ARRETE

ARTICLE 1 – A compter du 1^{er} février 2023, **Mme Sophie ALLAIN RICHARD** est nommée Chef du Bureau des autorisations et suivi des établissements et services médico-sociaux secteur « personnes en situation de handicap » de la Maison Départementale de l'Autonomie.

ARTICLE 2 – M. le Directeur général des services du Département de l'Orne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ALENCON, le 08 FEV. 2023

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,



Un recours contentieux à l'encontre du présent arrêté peut être exercé auprès du Tribunal administratif de Caen, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification. A l'égard des tiers, ce délai court à compter de la publication de l'arrêté sur le site internet du Conseil départemental de l'Orne (www.orne.fr). Le tribunal peut être saisi par voie postale (Tribunal Administratif de CAEN- 3, rue Arthur Leduc - BP 25086 - 14050 Caen Cedex 4) ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.